

### Église, solaire et équilibre énergétique

Un débat citoyen anime depuis quelques semaines les conversations dans notre commune. Les arguments sont, de part et d'autre, clairs et respectables. D'un côté, des citoyens qui proposent de recouvrir le toit sud de l'église protestante de panneaux photovoltaïques pour produire de l'énergie renouvelable et ainsi participer à la lutte contre le réchauffement climatique. De l'autre, des citoyens qui s'opposent à ce projet par crainte de l'enlaidissement de l'église et, ainsi, de la dégradation de ce patrimoine. De part et d'autre, il y a le respect et la reconnaissance du bien-fondé des objectifs de chacun à savoir la transition énergétique et la protection patrimoniale et, par conséquent, des arguments sincères et honnêtes exprimés sans acrimonie.

De son côté, le Conseil municipal a voté à l'unanimité, dès septembre 2020, pour le projet après avoir consulté les responsables de la paroisse. Dans le cadre de son objectif « Territoire à énergie positive », la Commune vise l'équilibre énergétique (voir graphiques page suivante) et un toit d'environ 200 m<sup>2</sup> bien orienté, sur une charpente solide, n'est pas monnaie courante. Elle souhaite montrer l'exemple sur les bâtiments communaux et ainsi dynamiser la participation des habitants et des entreprises du village. Quelles solutions pour que tout le monde soit satisfait ? Les ingrédients sont simples : d'un côté, ne pas toucher à l'église protestante, de l'autre, développer la production d'énergie renouvelable. Le débat a la vertu de provoquer la réflexion et, peut-être, l'engagement de nouveaux citoyens en faveur de l'indispensable transition énergétique. Rendez-vous le 30 juin pour trouver des solutions.

#### Par qui est porté le projet ?

La Commune a mis à disposition le pan sud de la toiture de l'église protestante aux Centrales villageoises d'Alsace centrale, une structure citoyenne créée en 2018 et dont le siège est situé à la Maison de la nature. Les membres habitent à Muttersholtz ou dans les communes voisines. Ils s'impliquent pour le développement des énergies renouvelables. Il a fallu des centaines d'heures de travail bénévole pour monter la structure, lever des fonds, rechercher des toits, faire les études...

#### Les panneaux solaires vont-ils porter atteinte au patrimoine du village ?

L'église protestante est un assemblage architectural auquel chaque siècle a contribué. La Municipalité tient à son patrimoine historique, le protège et le valorise : la centrale hydroélectrique, l'ancienne synagogue, la mémoire juive du village, l'orgue Silbermann bénéficient de projets de restauration ou de valorisation. La pose des panneaux est totalement réversible puisqu'ils seront fixés au-dessus de la toiture existante, ils pourront donc être déposés à tout moment et l'église pourra retrouver son aspect initial si nos enfants en décident ainsi.

#### Les panneaux solaires font-ils courir un risque au bâtiment ?

Ce sera une entreprise spécialisée locale qui posera les panneaux au-dessus de la toiture existante, le risque pour l'étanchéité sera donc limité et sous la responsabilité de l'entreprise. La charpente a été étudiée par un bureau d'étude « structure ». Elle est en excellent

état et peut supporter sans problème la charge supplémentaire. Le risque incendie sera expertisé par les pompiers spécialistes du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

#### Pourquoi choisir l'église protestante et pas d'autres bâtiments communaux ?

Lors du précédent mandat (2014-20), la Municipalité a mis en œuvre un vaste programme visant à atteindre son objectif d'équilibre énergétique. De nombreux travaux d'économie et de production d'énergie ont été entrepris : centrales hydroélectriques, toitures solaires du Gymnase (600 m<sup>2</sup>) et de l'atelier de jus de pomme (200m<sup>2</sup>), rénovations BBC de l'école, la Mairie et la Salle des Fêtes. Grâce à ces efforts, Muttersholtz a atteint l'autonomie énergétique municipale. Deux projets sont à l'étude pour le solaire : l'école maternelle en autoconsommation et le bâtiment de la centrale d'Ehnwihir. Les autres toits communaux ne remplissent pas les conditions pour être propices à la production d'électricité photovoltaïque : orientation sud, solidité de la charpente et surface suffisante.

#### Trouver une alternative pour une autonomie énergétique territoriale

C'est le challenge que la Municipalité propose à ceux qui ne souhaitent pas que le toit de l'église soit recouvert de panneaux. La Commune et les Centrales villageoises sont prêtes bien entendu à accompagner ce nouveau projet. Tout un chacun peut s'engager : en installant lui-même des panneaux ou en souscrivant une action dans la société coopérative. Comme le schéma le montre page suivante il nous reste 93% d'énergie renouvelable à trouver pour atteindre l'équilibre énergétique.

En savoir plus et prendre contact : [www.muttersholtz.fr](http://www.muttersholtz.fr)  
[www.centralesace.centralesvillageoises.fr](http://www.centralesace.centralesvillageoises.fr)



#### Réunion publique « Territoire à énergie positive : comment y parvenir ? » le 30 juin de 20h à 22h

La Commune propose d'organiser une réunion d'information et d'échanges avec de courtes interventions introductives d'un climatologue, d'un membre des Centrales villageoises et du collectif « Touche pas à mon église », du Maire et la possibilité de s'exprimer soit en direct soit à distance (en fonction des règles sanitaires du moment). Vous avez d'ores et déjà la possibilité de vous exprimer sur l'événement de la page Facebook de la Commune: Sobriété, économies d'énergie, énergies renouvelables : quelles sont vos idées pour atteindre l'objectif de territoire à énergie positive (voir graphiques page suivante) ? Vous avez des questions, posez les en avance afin que nos intervenants puissent y répondre lors de la réunion.

## Expression libre "Centrales villageoises"

La société Centrales villageoises d'Alsace centrale est une initiative citoyenne du centre Alsace, pour lutter contre le réchauffement climatique tout en contribuant à l'économie locale. Elle a pour vocation de développer et produire des énergies renouvelables sur son territoire. Des citoyens en assurent la gestion sous forme bénévole et « coopérative ». Son siège est à la Maison de la nature et près de la moitié des actionnaires habitent Muttersholtz. Tout le monde partage la nécessité de lutter contre le changement climatique, mais la mise en œuvre de solutions à grande échelle peut se révéler complexe. Ainsi, les nombreuses contraintes (bonne orientation, charpente suffisante, monuments historiques, éloignement des raccords électrique, surface minimum, etc.) limitent beaucoup les possibilités d'installations solaires photovoltaïques.

Parmi de nombreuses propositions à Muttersholtz et après études, l'église protestante s'est révélée être le bâtiment le plus adapté. Voici quelques précisions techniques importantes :

- Les panneaux sont fabriqués en Alsace, sont vertueux, et possèdent une garantie de performance de 25 ans par leur fournisseur. Ils pourront être recyclés en France par PVCycle (recyclage financé dès l'achat).
- L'intégrité de l'église est préservée puisque les panneaux sont simplement « surimposés » et non « intégrés ». Les panneaux prévus sont noirs, y compris leurs rebords métalliques, pour une meilleure intégration visuelle. En fin d'exploitation, ils seront démontés sans avoir changé l'aspect de l'église.
- Ce type d'installation sur un établissement recevant du public (l'église) ne se fait qu'avec la validation du Service départemental d'incendie et de secours.
- La Commune ne finance pas l'opération et recevra l'installation gratuitement dans 20 ans et pourra choisir de la suite, à savoir, exploiter encore le système pour au moins dix années supplémentaires ou le confier à la Centrale villageoise.

Si l'église prend une place centrale à Muttersholtz, celle-ci permettrait de symboliser l'engagement collectif pour la transition énergétique, véritable stabilité pour le siècle à venir, et ainsi permettre à nos générations futures de pouvoir bien vivre et profiter de ce beau patrimoine. Ne ratons pas cette belle opportunité !

## Expression libre "Touche pas à mon église"

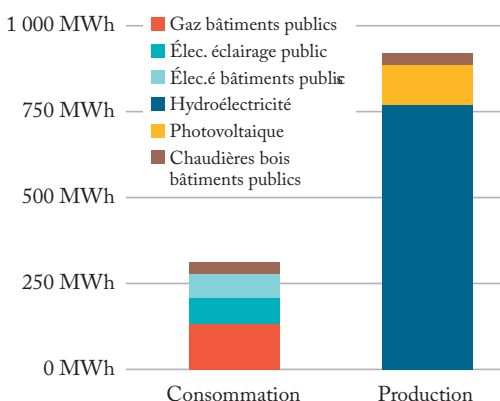
Aux habitants de Muttersholtz le groupe « Touche pas à mon église » réaffirme son engagement pour le respect architectural de l'église protestante en refusant la pose de panneaux photovoltaïques sur son toit. Cette position a été clairement exprimée à maintes reprises par les représentants du collectif et notamment lors d'une réunion le 3 mai dernier avec la Municipalité et les représentants des Centrales villageoises d'Alsace centrale (CVAC).

Fort du soutien de plus de 440 citoyens de Muttersholtz dont les deux précédents Maires, les anciens adjoints et conseillers municipaux, des citoyens d'honneur et autres personnalités du monde économique et associatif, jeunes et moins jeunes de tous bords, sans parler des nombreuses lettres personnelles qui ont été adressées à M. le Maire, le collectif milite avec détermination afin que le bel héritage que les anciens nous ont légué, et les importants travaux de rénovation réalisés il y a 32 ans, ne soient pas anéantis en servant de support à des panneaux photovoltaïques. Il ne s'agit en aucun cas d'entraver l'action des CVAC. Elles ne devraient d'ailleurs pas rencontrer de grandes difficultés pour trouver des toits à Muttersholtz et dans les 26 autres communes d'Alsace Centrale comprises dans son rayon d'action.

Lors de la réunion du 3 mai dernier entre la Municipalité de Muttersholtz, les représentants du collectif et les représentants de la SAS, le Maire a, une fois de plus, insisté sur la nécessité d'agir contre le réchauffement climatique. Il a aussi, une fois de plus, pu constater que cet objectif n'était pas contesté, mais qu'une opposition puissante et déterminée s'élevait contre le choix de l'église protestante comme support pour les panneaux photovoltaïques.

C'est en ce sens qu'une avancée dans le débat a pu se réaliser, à savoir : trouver dans la commune une autre toiture pouvant être louée à la CVAC pour y installer des panneaux photovoltaïques. Notre collectif « Touche pas à mon église » propose le toit de l'atelier municipal dont la partie occupée par « l'atelier de jus de pommes » est déjà équipé de panneaux photovoltaïques et semble donc tout à fait adapté. Cette alternative permet, à notre sens de concilier le double objectif d'agir en faveur de la transition énergétique tout en conservant l'intégrité architecturale de l'église protestante.

## Équilibre énergétique de l'administration communale en 2020 (Mairie) = 293%



## Équilibre énergétique du territoire communal en 2020 (Mairie + entreprises + habitants) = 7%

